

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving Public Works and Government
Services Canada/Réception des soumissions Travaux
publics et Services gouvernementaux Canada
Room 100,
167 Lombard Ave.
Winnipeg
Manitoba
R3B 0T6
Bid Fax: (204) 983-0338

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise
indicated, all other terms and conditions of the Solicitation
remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire,
les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Public Works and Government Services Canada -
Western Region
Room 100
167 Lombard Ave.
Winnipeg
Manitoba
R3B 0T6

Title - Sujet Springer Lake Camp Maintenance	
Solicitation No. - N° de l'invitation W4M00-14C468/A	Amendment No. - N° modif. 005
Client Reference No. - N° de référence du client W4M00-14C468	Date 2014-11-13
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$WPG-010-9147	
File No. - N° de dossier WPG-4-37052 (010)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2014-11-20	Time Zone Fuseau horaire Central Daylight Saving Time CDT
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input checked="" type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Maki, Christie	Buyer Id - Id de l'acheteur wpg010
Telephone No. - N° de téléphone (204) 984-1083 ()	FAX No. - N° de FAX (204) 983-7796
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation

W4M00-14C468/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W4M00-14C468

Amd. No. - N° de la modif.

005

File No. - N° du dossier

WPG-4-37052

Buyer ID - Id de l'acheteur

wpg010

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Voir ci-joint.

La présente modification n° 005 à la demande de soumission W4M00-14C468/R vise à modifier celle-ci et à répondre aux questions suivantes provenant de l'industrie.

Partie 1 : Questions et réponses

Partie 2 : Révisions

PARTIE 1 Questions et réponses

- Q1. Y aura-t-il quelqu'un sur place pour démarrer la génératrice et répondre à des questions lors de la première visite de l'entrepreneur au camp?
R1. Oui, sur demande, des dispositions peuvent être prises.
- Q2. Quel est le nombre estimatif de séances d'instruction l'hiver et l'été?
R2. Il y a environ 12 séances l'été et 8 séances l'hiver.
- Q3. Quel préavis l'entrepreneur reçoit-il avant l'annulation d'une séance?
R3. L'entrepreneur est avisé dès que le responsable du projet est informé de l'annulation.
- Q4. Une indemnité pécuniaire est-elle prévue en cas d'annulation dans un court préavis?
R4. Non, il n'y aura pas d'indemnité pécuniaire en cas d'annulation dans un court préavis.
- Q5. L'entretien de la route incombe-t-il à l'entrepreneur dans le cadre de ce marché?
R4. Non, l'entretien de la route n'incombe pas à l'entrepreneur.
- Q6. Quand le calendrier provisoire de l'an prochain sera-t-il disponible?
R6. Le calendrier provisoire de l'an prochain devrait être finalisé à la mi-mars 2015.
- Q7. Des mises à niveau des immeubles ou de la propriété sont-elles prévues?
R7. Aucune mise à niveau n'est prévue. Si l'entrepreneur constate que des réparations sont nécessaires, il doit en informer le responsable du projet.
- Q8. Qui s'occupe de faire réparer le système de climatisation?
R8. L'entrepreneur signale les pannes au responsable du projet qui prend les dispositions nécessaires pour qu'un technicien autorisé fasse les réparations. L'entrepreneur n'est pas tenu de confier ces travaux en sous-traitance.
- Q9. Y a-t-il des exigences particulières (licence ou titre de compétence) à l'égard du ramonage?
R9. Il n'y a pas d'exigence particulière en matière de licence ou de titre de compétence à l'égard du ramonage.
- Q10. Ce marché vise-t-il des travaux de réparation majeurs?
R10. Non, ce marché ne vise que des réparations mineures (p. ex. remplacer des poignées de porte).
- Q11. L'entrepreneur est-il responsable de laver la literie?
R11. Non, le personnel de l'école du MDN fournira la literie propre.
- Q12. Y a-t-il des instructions pour démarrer la génératrice?
R12. Oui, les instructions pour démarrer la génératrice sont affichées sur celle-ci.
- Q13. Qui prend les dispositions nécessaires à l'égard de la vidange des fosses septiques, de la livraison du bois de chauffage et du déneigement?
R13. Le MDN prendra les dispositions nécessaires pour la vidange des fosses septiques, la livraison du bois de chauffage et le déneigement ainsi que le ravitaillement en carburant de la génératrice. L'entrepreneur facilitera l'accès au camp. Veuillez consulter la révision 3) ci-dessous.

- Q14. En ce qui concerne le système d'approvisionnement en eau, y a-t-il une liste de toutes les valves qu'il faut ouvrir ou fermer? Est-ce que quelqu'un pourrait être sur place la première fois que l'entrepreneur se rend au camp pour ouvrir l'approvisionnement en eau et répondre à des questions. Y a-t-il des instructions détaillées ou une liste de vérification pour expliquer la façon d'ouvrir et de fermer l'approvisionnement en eau?
- R14. Le MDN verra à faire rédiger des instructions détaillées pour ouvrir et fermer l'approvisionnement en eau.
- Q15. Où le camp s'approvisionne-t-il en eau l'hiver?
- R15. L'eau est pompée du lac à l'année.
- Q16. Incombe-t-il à l'entrepreneur de déneiger les sentiers?
- R16. Non, seuls les endroits précisés dans l'énoncé des travaux doivent être déneigés.
- Q17. Le nettoyage des gouttières sera-t-il nécessaire?
- R17. Le nettoyage des gouttières pourrait être nécessaire. S'il y a lieu, le responsable du projet avisera l'entrepreneur par l'entremise d'une autorisation de tâche, conformément à la section 1.6, Travaux généraux, de l'énoncé des travaux. Veuillez consulter la révision 3 ci-dessous.
- Q18. Le déneigement du toit est-il nécessaire?
- R18. Vous pourriez devoir déneiger le toit. S'il y a lieu, le responsable du projet avisera l'entrepreneur par l'entremise d'une autorisation de tâche, conformément à la section 1.6, Travaux généraux, de l'énoncé des travaux. Veuillez consulter la révision 3 ci-dessous.
- Q19. À quel moment l'entrepreneur chargé de vidanger les fosses septiques passe-t-il au camp?
- R19. L'entrepreneur chargé de vidanger les fosses septiques passe habituellement le même jour que l'entrepreneur vient fermer le camp. Le responsable du projet s'entendra avec l'entrepreneur chargé de vidanger les fosses septiques pour coordonner leur présence. L'entrepreneur facilitera l'accès. Veuillez consulter la révision 3 ci-dessous.
- Q20. Comme la durée initiale du contrat n'est désormais que de 10 mois plutôt que 12, cela signifie-t-il que le nombre estimatif de séances est différent?
- R20. Non, le nombre estimatif de séances reste le même.
- Q21. Que faut-il faire par rapport aux conteneurs maritimes?
- R21. L'entrepreneur n'a rien d'autre à faire que de verrouiller ou déverrouiller les conteneurs maritimes.
- Q22. Comment l'entrepreneur peut-il obtenir une attestation de sécurité pour son personnel de réserve?
- R22. Veuillez consulter la section 3, Exigences relatives à la sécurité, à la partie 7 - Clauses du contrat subséquent, de la demande de propositions. L'entrepreneur et tous les membres de son personnel sur place devront détenir une cote de fiabilité en vigueur. Vous trouverez les renseignements sur la façon de demander une cote de fiabilité à :
<http://ssi-iss.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ssi-iss-services/esp-pss-fra.html>.
- Q23. À la partie 3 de l'annexe A : Exigences techniques obligatoires, faut-il cocher oui ou non à D1 et D2?
- R.23. Oui, indiquez votre acceptation en cochant oui ou non pour D1 et D2 ainsi qu'à O1, O2 et O3.
- Q24. Dans l'annexe B, Base de paiement, sous Travaux généraux, l'utilisation prévue est de 20 heures alors que le chiffre était plus élevé avant. Ce chiffre est-il exact?
- R24. Non, l'utilisation prévue est de 30 heures. Veuillez consulter la révision 4 ci-dessous.

Partie 2 Révisions:

- 1) Partie 6- Exigences relatives à la sécurité, exigences financières et autres exigences

SUPPRIMER : 6.2 Exigences en matière d'assurance

- 2) Annexe A : Énoncé des Besoin

SUPPRIMER en totalité : Contexte

INSÉRER:

CONTEXTE :

Pour le compte de la 17^e escadre de Winnipeg (Manitoba), le ministère de la Défense nationale (MDN) requiert les services d'un entrepreneur pour fournir la main-d'œuvre, les matériaux, les outils, le matériel, le transport et la supervision nécessaires à la prestation des services de maintenance du camp de survie de Springer Lake au fur et à mesure des besoins.

Le cahier des charges comprend les services de préparation du camp avant l'arrivée du MDN, d'entretien de première ligne et de nettoyage du camp après le départ du MDN, ainsi que les travaux généraux.

- A. Pendant le déroulement de chaque session d'instruction, l'entrepreneur doit inspecter régulièrement le camp pour vérifier si tout est en bon état.
- B. En cas de situation nécessitant une intervention lors d'une session d'instruction, l'entrepreneur doit se présenter au camp dans les 24 heures suivant l'appel, ou dans les 2 heures s'il s'agit d'un appel d'urgence.
- C. Il n'est pas permis à l'entrepreneur de résider sur place pendant la période d'exécution du contrat ni pendant une session d'instruction.
- D. Le gouvernement du Canada interdit toute autre activité qui nuirait à l'exécution du présent mandat.

- 3) Annexe A : Énoncé des Besoin; Annexe A : Partie 1

SUPPRIMER en totalité: 1.6 Travaux généraux

INSÉRER:

1.6 Travaux généraux

L'entrepreneur doit fournir tous les outils et tout le matériel nécessaires à l'exécution des travaux.

- .1 Il peut être nécessaire d'avoir recours aux services de tels que le ramonage et les réparations générales, les petites réparations et le bricolage, nettoyage des gouttières, le déneigement du toit, et les réparations de plomberie comme le serrage des joints d'étanchéité, le calfeutrage, etc.
- .2 Tous les travaux généraux doivent être réalisés conformément au *Code canadien du travail*.
- .3 Avisez le personnel d'instruction sur place (SERF) de toutes les réparations qui doivent être faites de façon à ce qu'un ordre de travaux puisse être rédigé et que l'escadrille du génie

Solicitation No. - N° de l'invitation
W4M00-14C468/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.
005
File No. - N° du dossier
W4M00-14C468

Buyer ID - Id de l'acheteur
wpg010
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
WPG-4-37052

construction (GC) de la 17^e Escadre puisse exécuter les travaux.

- .4 Informer le plus rapidement possible le chargé de projet des problèmes posés par les groupes électrogènes, le cas échéant, de façon à ce que des dispositions soient prises pour que le personnel l'escadrille du génie construction (GC) de la 17^e Escadre place vienne les réparer.
- .5 L'entrepreneur facilitera l'accès au camp pour le ravitaillement en carburant de la génératrice, l'entretien des toilettes portatives, le déneigement des voies d'accès et du stationnement, la livraison du bois de chauffage, etc.
- .6 Le préposé à l'entretien peut être appelé s'il y a des problèmes pendant le déroulement d'une session d'instruction.
- .7 Veiller à ce que l'herbe et la pelouse soient bien taillées le long des routes et autour des bâtiments dans tout le camp.

4) Annexe A : Énoncé des Besoin; Annexe A : Partie 1

INSÉRER: 3.0 Problèmes Imprévus

Si, pendant l'exécution des travaux approuvés, on découvre problèmes imprévus / travail, l'entrepreneur doit aviser le responsable technique par le biais d'une description écrite des travaux, du coût et de la date prévu de la fin des travaux supplémentaires. L'entrepreneur ne doit pas débiter de travaux supplémentaires sans autorisation écrite préalable du responsable technique.

5) Annexe B : Base de paiement

SUPPRIMER: en totalité

INSÉRER: Annexe B : Base de paiement

ANNEXE B- BASE DE PAIEMENT

1.0 DIRECTIVES

1.1 Les soumissionnaires DOIVENT présenter des prix ou tarifs fermes tout inclus couvrant la période visée par le contrat proposé et les périodes d'option pour **toutes** les tâches figurant dans les tableaux de prix ci-dessous. Cette section, une fois remplie, sera considérée comme la proposition financière du soumissionnaire.

1.2 Les tarifs DOIVENT inclure la TOTALITÉ des coûts liés à la prestation des services conformément à l'énoncé des travaux (annexe A) ci-joint. Aucuns frais supplémentaires ne seront autorisés pour les déplacements. La TPS, le cas échéant, n'est pas comprise et doit être indiquée séparément sur toute facture résultante. Le paiement sera fait selon le mécanisme d'établissement des prix qui suit.

1.3. Les tarifs DOIVENT comprendre TOUS les coûts associés à la prestation du service conformément à l'Énoncé des travaux, annexe A. La TPS, s'il y a lieu, n'est pas incluse et doit apparaître séparément dans toute facture subséquente. Le paiement s'effectuera conformément à la fixation du prix qui suit.

Période du contrat : 1 ^{er} janvier 2015 au 31 octobre 2015				
Référence-Annexe A Partie 1	Unité	Utilisation prévue	Prix unitaire ferme (\$CA)	Prix calculé
1. Procédure d'ouverture du camp: Prix tout compris du lot pour les tâches définies à l'annexe A – Procédure d'ouverture du camp.	Lot	20	_____ \$/lot	_____ \$
2. Procédure de fermeture du camp: Prix tout compris du lot pour les tâches définies à l'annexe A – Procédure de fermeture du camp:	Lot	20	_____ \$/lot	_____ \$
3. Entretien de première ligne: Prix tout compris du lot pour les tâches définies à l'annexe A – Entretien de première ligne.	Lot	20	_____ \$/lot	_____ \$
4. Travaux généraux: Tarif horaire ferme pour les tâches définies à l'annexe A – Travaux généraux.	Heure	30	_____ \$/heure	_____ \$

Solicitation No. - N° de l'invitation
W4M00-14C468/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.
005
File No. - N° du dossier
W4M00-14C468

Buyer ID - Id de l'acheteur
wpg010
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
WPG-4-37052

Référence-Annexe A Partie 2				
5. Énoncé des Travaux de Nettoyage Du Printemps et de l'Automne: Prix tout compris du lot pour les tâches définies à l'annexe A – Énoncé des Travaux de Nettoyage Du Printemps et de l'Automne. (Un printemps, un l'automne)	Lot	2	_____\$/Lot	_____ \$
Total partiel A				_____ \$

Période d'option 1 : du 1^{er} novembre 2015 au 31 octobre 2016				
Référence-Annexe A Partie 1	Unité	Utilisation prévue	Prix unitaire ferme (\$CA)	Prix calculé
1. Procédure d'ouverture du camp: Prix tout compris du lot pour les tâches définies à l'annexe A – Procédure d'ouverture du camp.	Lot	20	_____ \$/lot	_____ \$
2. Procédure de fermeture du camp: Prix tout compris du lot pour les tâches définies à l'annexe A – Procédure de fermeture du camp:	Lot	20	_____ \$/lot	_____ \$
3. Entretien de première ligne: Prix tout compris du lot pour les tâches définies à l'annexe A – Entretien de première ligne.	Lot	20	_____ \$/lot	_____ \$
4. Travaux généraux: Tarif horaire ferme pour les tâches définies à l'annexe A – Travaux généraux.	Heure	30	_____/heure	_____ \$
Référence-Annexe A Partie 2				
5. Énoncé des Travaux de Nettoyage Du Printemps et de l'Automne: Prix tout compris du lot pour les tâches définies à l'annexe A – Énoncé des Travaux de Nettoyage Du Printemps et de l'Automne. (Un printemps, un l'automne)	Lot	2	_____\$/Lot	_____ \$
Total partiel B				_____ \$

Solicitation No. - N° de l'invitation
W4M00-14C468/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.
005
File No. - N° du dossier
W4M00-14C468

Buyer ID - Id de l'acheteur
wpg010
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
WPG-4-37052

Période d'option 2 : du 1^{er} novembre 2016 au 31 octobre 2017				
Référence-Annexe A Partie 1	Unité	Utilisation prévue	Prix unitaire ferme (\$CA)	Prix calculé
1. Procédure d'ouverture du camp: Prix tout compris du lot pour les tâches définies à l'annexe A – Procédure d'ouverture du camp.	Lot	20	_____ \$/lot	_____ \$
2. Procédure de fermeture du camp: Prix tout compris du lot pour les tâches définies à l'annexe A – Procédure de fermeture du camp:	Lot	20	_____ \$/lot	_____ \$
3. Entretien de première ligne: Prix tout compris du lot pour les tâches définies à l'annexe A – Entretien de première ligne.	Lot	20	_____ \$/lot	_____ \$
4. Travaux généraux: Tarif horaire ferme pour les tâches définies à l'annexe A – Travaux généraux.	Heure	30	_____ \$/heure	_____ \$
Référence-Annexe A Partie 2				
5. Énoncé des Travaux de Nettoyage Du Printemps et de l'Automne: Prix tout compris du lot pour les tâches définies à l'annexe A – Énoncé des Travaux de Nettoyage Du Printemps et de l'Automne. (Un printemps, un l'automne)	Lot	2	_____ \$/Lot	_____ \$
Total partiel C				_____ \$

Total évalué (total partiel A + B + C) = _____ \$

TOUS LES TERMES ET CONDITIONS RESTENT LES MÊMES